



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



« Le syndrome du bébé secoué »

Ou traumatisme crânien non accidentel pas secouement

Les 18,19 et 20 novembre 2020

Lieu :

Espace Batignolles - 18, rue de Condamine - PARIS 17ème

Directeurs de la session :

Dorothee MERCIER, magistrat, coordinatrice de formation continue à l'ENM

Anne LAURENT-VANNIER, médecin, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Pour vous inscrire :

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/formation-recherche/colloques>

Mercredi 18 novembre 2020

9H30 : Accueil des participants, présentation de la session

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Dorothee MERCIER, magistrat, coordinatrice de formation continue à l'ENM

9H45 Film ENM « Les conséquences des secouements pour l'enfant »

10H00 : « Présentation historique du syndrome du bébé secoué »

Professeur Michel ROUSSEY, professeur honoraire de pédiatrie de l'Université de Rennes I, ancien responsable de la Cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger du CHU de Rennes, expert près la cour d'appel de Rennes

10H45-11heures : Pause

11h-11 h 45 : « L'extrême violence du geste et son caractère volontaire »

Professeur Jean-Sébastien RAUL, université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation

12h-12h45 : : Séquelles induites par le secouement

Docteur Mathilde CHEVIGNARD, hôpitaux de Saint-Maurice (94)

12h45-13h : discussion

13h-14h30 : Déjeuner

14h30- 16h15 : « Les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) »

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, présidente du groupe de travail HAS

16H15-16h30 : Pause

16H30-18h : Table ronde « Le signalement et les premiers actes d'enquête » L'importance de la précocité du signalement

- Le dialogue avec le service hospitalier médical et social
- La question de l'OPP
- Les premières auditions et instructions données aux enquêteurs (autopsie développée le lendemain)

Aude GROUALLE, vice-procureure, cheffe de la section mineurs au TJ de Paris

Equipe de Necker

18H00 : Fin de la journée

Jeudi 19 novembre 2020

Imputabilité des lésions au secouement

Imputabilité du secouement à l'auteur

9 heures. Apport des expertises judiciaires.

Apport sur le diagnostic de secouements

Docteur Caroline RAMBAUD, hôpital Raymond Poincaré, Garches, expert près la cour d'appel de Versailles

Docteur Catherine GAREL, hôpital Trousseau, Paris), expert près la cour d'appel de Paris

Apport sur la datation clinique

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

10h 45 Discussion

11 h-11h15 : Pause

11h15 : Actes essentiels de l'enquête

Guy BERTRAND, commandant fonctionnel à la brigade de protection des mineurs de Paris, chef de la cellule intrafamiliale

Aude GROUALLE, vice-procureure, cheffe de la section mineurs au TJ de Paris

12 h Discussion

12h45-14 heures : Déjeuner

Prendre en compte la défense contestataire de l'instruction au procès
--

14 heures : Expertises et contreexpertises

Professeur Catherine ADAMSBAUM, hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (94), expert agréé par la Cour de cassation

Docteur Caroline REY-SALMON UMJ Hôtel Dieu (75) expert agréé par la Cour de cassation

15h30-15h45 : Pause.

15h45 : Expérience des assises.

Aude CRISTAU, présidente de cour d'assise, TGI d'Orléans

Et Dorothee MERCIER

18 heures : Fin de la journée

Vendredi 20 novembre 2020

Protection de l'enfant et de ses droits

9 heures.

Protection de l'enfant : Rôle du juge des enfants.

Marie LEAL-MARTINI, Vice-présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants au TPE de Créteil

Protection des droits de l'enfant Indemnisation de l'enfant et de ses proches.

Jean-Paul BESSON, 1^{er} vice-président à la 19^{ème} chambre du TJ de Paris (réparation du préjudice corporel)

12H00-13h30 : Déjeuner

Personnalité des auteurs et prévention

13H30 - 14h 15.

Personnalité des auteurs.

Département des Sciences du Comportement

14h15- 15 heures : Prévention

15 heures : Résultats du questionnaire. Discussion générale.

16H00 : Évaluation de la session. Résultats du questionnaire.

16h30 : Fin de la session